

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 24 JUIN 2025

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Représentants des Habitants :

Madame GUILLOU Jocelyne.

Madame ORIA Yvette.

Représentant des Familles :

Monsieur BOISSAYE Daniel, VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame CHOLLET Karine.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

Représentante des bénévoles accompagnant les personnes accueillies :

Madame TORNÉ Liliane, Association VMEH.

Le médecin coordonnateur :

Docteur SCHMITT Frédéric.

Représentante des membres de l'équipe médico-soignante :

Madame GIRAULT Louise, Cadre Supérieur de Santé Paramédical.

MEMBRES EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

Monsieur GIRAULT Jean, Président du Conseil de la Vie Sociale, donne pouvoir à Madame ORIA Yvette, Représentante des Habitants.

Madame ROILAND, Représentante des Représentants Légaux, donne pouvoir à Monsieur BOISSAYE, Vice-Président du CVS et Représentant des Familles.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame DEIBER, Responsable des Finances ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Madame BEAUMONT, Animatrice ; Madame GOMEZ, Animatrice (ff) ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DULONG, Représentante CDCA.

MEMBRES EXCUSÉS : Madame CHEVRIER, Représentante des Habitants ; Madame GOUSSET, Représentante des Habitants ; Madame LOINTIER-GOLD Françoise, Représentante des Familles.

HABITANTS, FAMILLES ET PROCHES PRÉSENTS : cf. feuille d'émargement jointe au présent procès-verbal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 24 avril 2025
- 2) Questions des familles
- 3) Le Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU :
 - Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 10 juin 2025
- 4) Projets d'Accompagnement Personnalisé :

- Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) en date du 10 juin 2025
- 5) Axes de travail prioritaires et projets des services Animation – Restauration/Diététique – Psychologie – Ergothérapie
- 6) Renouvellement du Conseil de la Vie Sociale : élection des nouveaux membres en Novembre 2025
- 7) Évaluation de la qualité des prestations délivrées par la Résidence DEBROU :
 - Évaluation/Certification de la Résidence DEBROU dans le cadre du nouveau dispositif d'évaluation instauré par la Haute Autorité de Santé (HAS) du mercredi 11 juin 2025 au vendredi 13 juin 2025
- 8) État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses 2025 (EPRD 2025) : Hébergement Permanent / Hébergement Temporaire
- 9) Tarif de la prestation repas du personnel revalorisé au 1^{er} janvier 2025
- 10) Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 : Bilan des objectifs 2024
- 11) Indicateurs CPOM 2024 de la Résidence DEBROU
- 12) Rapport Médical 2024
- 13) Rapport d'activité 2024 du service de Psychologie
- 14) Rapport d'activité 2024 PASA et accompagnement non-médicamenteux
- 15) Rapport d'activité 2024 du service Animation
- 16) Rapport d'activité 2024 du Conseil de la Vie Sociale
- 17) Rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU – Année 2024
- 18) Résultats de l'enquête de satisfaction des Habitants 2025
- 19) Synthèse des événements indésirables déclarés au sein de la Résidence DEBROU – Année 2024
- 20) Synthèse des satisfactions, des plaintes, des observations et des réclamations des habitants, des familles et des proches – Année 2024
- 21) Convention constitutive de Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Réseau d'Établissements UNIS pour l'autonomie et l'accompagnement 37 », désigné « GCSMS RÉUNIS 37 »
- 22) Candidatures de la Résidence DEBROU aux appels à projets lancés par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire :
 - Appel à projet Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD
 - Appel à projet Centre de Ressources Territorial Touraine Autonomie Métropole de Tours
- 23) Plan national canicule 2025

La séance est ouverte à 14H33.

Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur accueillent avec plaisir les habitants, les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercient pour leur présence. Ils souhaitent également la bienvenue au public qui assiste à la séance en distanciel, avec l'application Zoom.



1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 24 AVRIL 2025

Le procès-verbal de la séance du 24 avril 2025 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 24 avril 2025.

Monsieur Le Vice-Président propose d'ajouter la phrase ci-après en réponse aux questions des familles, page 3 « **De plus, il précise que dans les unités protégées, en tant que de besoin, une aide-soignante disponible dans l'autre UP peut venir aider ponctuellement – ou même d'un étage, car tous les agents de soins sont formés et polyvalents : l'entraide est de rigueur dans le personnel.** »

Monsieur Le Directeur prend acte de la remarque de Monsieur Le Vice-Président et indique que les corrections seront apportées au procès-verbal de la séance du 24 avril 2025.

Aucune autre remarque n'étant formulée, le procès-verbal de la séance du 24 avril 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents, avec cette modification.

2- QUESTIONS DES FAMILLES

Monsieur Le Vice-Président rapporte que depuis le dernier CVS du 24 avril 2025, « en respect de notre convention d'alternance mensuelle de nos réunions avec les familles avec celles spécifiques avec les psychologues, nous avons pu les réunir le 10 juin 2025.

En l'absence de Monsieur BOISSAYE, Vice-Président du Conseil de la Vie Sociale, excusé, cette réunion a été animée par Madame ROILAND ».

Monsieur Le Vice-Président rapporte que « la réunion s'est déroulée en présence de 10 familles dont les proches sont arrivés dans la Résidence récemment, entre le 02 janvier 2025 et le 15 mai 2025. »

Monsieur Le Vice-Président ajoute que « comme habituellement – des informations générales ont été données sur la Résidence, le rôle du CVS, mais également sur la restauration, la blanchisserie, le pique-nique, la commission des menus et sur l'espace Snoezelen. Il a été remis à certaines personnes des feuilles d'évènement indésirable. »

Monsieur Le Vice-Président rapporte les sujets abordés par les familles :

1- « Certaines familles ne connaissaient pas le nom de leur référent institutionnel (j'ai donné les prénoms à leur demande). »

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le dispositif de Référent Institutionnel au sein de la Résidence DEBROU et rappelle la mise en ligne sur le site internet www.debrou.fr de deux vidéos tournées au sein de l'établissement.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Par ailleurs, Madame ROY rappelle le rôle et les missions du Référent Institutionnel et informe qu'à chaque nouvelle admission au sein de la Résidence DEBROU, il est remis dans

le logement de l'habitant un carton d'information à l'attention de l'habitant et un carton d'information à l'attention de la famille précisant pour chacun l'identité du référent institutionnel.

Monsieur Le Directeur remercie de nouveau Monsieur Le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale pour l'accompagnement des familles et proches des habitants de la Résidence DEBROU.

Monsieur le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'existence du dispositif de Référent Institutionnel en vigueur au sein de la Résidence DEBROU. Il mentionne également que deux vidéos explicatives, tournées au sein de l'établissement, sont disponibles sur le site internet : www.debrou.fr, afin de mieux faire connaître ce dispositif.

Il précise que la liste des référents institutionnels est régulièrement actualisée, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale, et affichée dans les unités de vie de la Résidence. Par ailleurs, Madame ROY rappelle le rôle et les missions du Référent Institutionnel, et informe qu'à chaque nouvelle admission, deux supports d'information sont remis dans le logement :

- un à destination de l'habitant,
 - un à destination de la famille,
- chacun précisant l'identité du référent institutionnel concerné.

Enfin, Monsieur le Directeur remercie chaleureusement Monsieur le Vice-Président ainsi que les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur engagement constant auprès des familles et des proches des habitants de la Résidence DEBROU.

Suite à la visite des évaluateurs dans le cadre de l'évaluation externe de la Résidence DEBROU, qui s'est déroulée les 11, 12 et 13 juin derniers, Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que l'affichage public des noms, prénoms et numéros de logements des habitants a été retiré.

Cette décision fait suite à une observation formulée par les évaluateurs, soulignant que le droit à l'image ainsi que l'autorisation de diffusion des nom et prénom doivent être réinterrogés chaque année. En l'absence de cette actualisation annuelle, le maintien de cet affichage ne peut être justifié.

2- *« Manque de personnel l'après-midi : une famille dont le parent est aux Bleuets s'est trouvée dans l'incapacité de joindre un membre de l'équipe qui devait être en soin dans un logement. »*

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de son objectif d'évolution du PASA de jour vers un PASA vespéral, afin de mieux répondre aux besoins des habitants, notamment en fin de journée.

À cette fin, il indique avoir sollicité les Assistants de Soins en Gériatrie et Madame FENECH, psychologue au sein des unités protégées et des PASA, afin qu'ils proposent une organisation du travail mieux adaptée à la prise en soins des troubles du comportement survenant en fin de journée.

Monsieur le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale une vidéo illustrant un phénomène fréquemment observé chez les personnes atteintes de la maladie

d'Alzheimer, à savoir une agitation ou une anxiété accrues en fin de journée, au moment du coucher du soleil.

Ce phénomène est connu sous le nom de « syndrome crépusculaire ». La vidéo explique ce qu'est ce syndrome, en décrit les signes cliniques caractéristiques, et propose des pistes concrètes pour en atténuer les effets, voire les prévenir.

3- *« Certaines familles ne comprennent pas que leur parent ait une protection alors qu'il n'est pas incontinent et qu'elles n'ont pas été informées. Une nuit un habitant a demandé à aller aux toilettes et il lui a été répondu de mettre sa protection. »*

4- *« Dans la journée, certains habitants ne veulent pas boire avec l'appréhension de faire dans leur protection ; pour les familles, les aides-soignants ne demandent pas régulièrement à l'habitant s'il souhaite aller aux toilettes. »*

Monsieur le Directeur répond que les propos rapportés sont totalement inadmissibles et inacceptables, et qu'ils ne sauraient en aucun cas refléter les valeurs ni les bonnes pratiques de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur ajoute et précise les difficultés persistantes rencontrées pour recruter du personnel qualifié.

Monsieur le Directeur demande aux cadres de santé paramédicaux de renforcer la sensibilisation des professionnels à l'importance du respect de la dignité des habitants dans tous les actes de la vie quotidienne.

5- *« Pour le linge perdu ou qui change de logement, certaines familles ont demandé à ce que le logement soit fermé à clé. Je leur ai précisé qu'ils pouvaient également demander uniquement la fermeture de la penderie. »*

Madame ROY indique que le contrat de séjour stipule que « La clé du logement, si l'état de santé de l'habitant le permet, est remise à sa demande par l'accueil de la Résidence. »

Madame ROY ajoute que, si une famille souhaite que le logement de son proche soit fermé à clé en l'absence de l'habitant à l'intérieur du logement, une demande écrite doit être adressée au Directeur afin d'en formaliser la mise en place.

En réponse aux préoccupations concernant le linge perdu ou déplacé d'un logement à un autre, Monsieur le Directeur informe que les armoires des habitants peuvent être fermées à clé, à la demande des familles. Il précise que les clés sont alors mises à leur disposition sur simple demande auprès des équipes soignantes.

6- *« Absence de la psychologue Mme Fenech : j'ai conseillé aux familles de se rapprocher de l'accueil. »*

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que Madame FENECH, Psychologue au sein des unités protégées et des PASA a repris son poste.

7- *« Les familles souhaiteraient que soient organisées des animations en extérieur avec des animaux. »*

Le service Vie Sociale et Animation prend bonne note de la demande et en étudiera la faisabilité.

Malgré certains points négatifs, les familles précisent que « les points positifs sont nombreux au sein de la Résidence Debrou. »

À la fin de la réunion, « les familles présentes nous ont remercié pour ces échanges ; cela confirme l'intérêt de nos réunions qui apportent – ou rappellent – des éléments concrets qui complètent les informations que les familles reçoivent par ailleurs, tant par le personnel que par les notes reçues par internet. »

Une nouvelle fois, Monsieur le Directeur tient à remercier très sincèrement les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur véritable engagement auprès des familles et des proches des habitants de la Résidence DEBROU. Il leur exprime tout son soutien afin de faire perdurer ces précieux temps d'échanges.

3- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU

- Liste des Référents Institutionnels réactualisée en date du 10 juin 2025

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Comme évoqué précédemment, Monsieur Le Directeur présente la liste des référents institutionnels et informe que celle-ci est actualisée en tant que de besoin, présentée lors de chaque Conseil de la Vie Sociale et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle que chaque agent est Référent de 4 voire 5 habitants. Il revient alors au Référent Institutionnel de se présenter à l'habitant ainsi qu'à sa famille.

4- PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉS

- Tableau de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP)

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le PAP ou Projet d'Accompagnement Personnalisé est un outil de coordination visant à répondre à long terme aux besoins et attentes de la personne accueillie. Chaque personne accompagnée a des attentes et des besoins singuliers, que le professionnel s'emploie à intégrer dans le projet personnalisé. Il se décline en une programmation de prestations et d'activités individuelles ou collectives en cohérence avec les besoins et envies de l'habitant. Il permet d'inclure différents volets plus spécifiques articulés entre le volet de la vie sociale, de la vie quotidienne et du soin. Il tient compte du parcours de vie, du parcours de soins et du parcours d'accompagnement de l'habitant. Le PAP doit être évalué ou réévalué autant que de besoin et au minimum une fois par an.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le tableau de suivi des habitants disposant d'un projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) actualisé et à jour à 100%.

Monsieur Le Directeur informe que ce point sera présenté à chaque Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Vice-Président souligne que seuls très peu de Projets d'Accompagnement Personnalisé ne sont pas réactualisés.

5- AXES DE TRAVAIL PRIORITAIRES ET PROJETS DES SERVICES ANIMATION – RESTAURATION/DIÉTÉTIQUE – PSYCHOLOGIE – ERGOTHÉRAPIE

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame BEAUMONT, Animatrice, et Madame GOMEZ, Animatrice (ff) pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service vie sociale – animation.

Madame BEAUMONT, animatrice au sein des unités de vie « Les Lys » - A1, « Les Œillets » A2, « Les Iris » - B1 et « Les Dahlias » - B2 se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale et présente les animations qui ont été organisées ces dernières semaines et celles qui sont programmées au cours des semaines à venir. Elle précise que le programme des animations est affiché à l'accueil de l'établissement ainsi qu'au sein des unités de vie.

Monsieur Le Vice-Président, les membres du Conseil de la Vie Sociale, Monsieur Le Directeur et l'ensemble des professionnels souhaitent encore la bienvenue à Madame BEAUMONT.

Madame GOMEZ, animatrice (ff) au sein des unités protégées se présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale et leur présente les différentes activités réalisées lors d'ateliers avec les habitants des unités protégées et des PASA. De plus, elle informe organiser une fois par mois des petits déjeuners et des goûters conviviaux au sein des unités protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame HUAULT, Diététicienne, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service restauration-diététique.

Madame HUAULT présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale ses principales missions au sein de la Résidence DEBROU :

- Élaboration des menus et des régimes ;
- Élaboration des goûters enrichis ;
- Participation au suivi du projet d'accompagnement personnalisé des habitants accueillis,
- Animation d'ateliers au sein des Pôles d'Activité et de Soins Adaptés et de l'ensemble des unités de vie,
- Animation de petits déjeuners conviviaux au sein des unités protégées en collaboration avec l'animatrice,
- Animation de repas thérapeutiques, en collaboration avec l'ergothérapeute, chaque vendredi midi. Ces temps partagés permettent d'identifier certaines problématiques liées à l'accompagnement de l'habitant et de mettre en place des actions adaptées pour y remédier.

Madame HUAULT informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de la stricte application de la loi *EGALIM* au sein de la Résidence DEBROU, à savoir, notamment :

- Information concernant les marchés de fourniture de pain biologique, de viande fraîche labellisée et de fruits et légumes frais,

- Réduction du gaspillage alimentaire et tri des biodéchets en vue de leur valorisation,
- Suppression du plastique à usage unique,
- Inscription de l'origine des denrées alimentaires sur les menus.

Madame HUAULT informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Commission des Menus s'est tenue le vendredi 20 juin dernier. Madame HUAULT rappelle que l'ensemble des habitants ainsi que leurs familles et proches sont conviés à y participer notamment pour y exprimer leurs avis et préférences alimentaires dans le cadre de l'élaboration des menus.

Madame HUAULT ajoute qu'une séance de dégustation est systématiquement proposée à tous les habitants lors de chaque commission des menus.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame JARNOUX pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service Ergothérapie.

Dans le cadre de la continuité de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle intervient au sein de toutes les unités de vie selon un planning défini afin de proposer des actions de prévention des risques de chutes, des actions de prévention des escarres, des actions de réadaptation de la mobilité et des transferts etc. ...

Madame JARNOUX travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en étroite collaboration avec les infirmiers et aides-soignants qui la sollicitent notamment quant aux Projets d'Accompagnement Personnalisés des Habitants.

Aussi, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'elle participe, en lien avec SIEL BLEU, aux activités de gymnastique douce organisées tous les lundis après-midi au sein de l'espace Vie Sociale et Animation. Pas moins de trente habitants participent à ces ateliers.

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie ainsi que ceux du service animation.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que le service de psychologie est organisé de la manière suivante :

- **Madame FENECH Pauline**, Psychologue des Unités Protégées A0-Les Bleuets et B0-Les Amaryllis ainsi que des PASA,
- **Madame POUSSIGUE Anne**, Psychologue au sein des unités de vie A1-Les Lys et A2-Les Œillets,
- **Madame BUIRE Océane**, Psychologue au sein des unités de vie B1-Les Iris et B2-Les Dahlias.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale les quatre principaux axes de travail des psychologues de la Résidence DEBROU :

- 1) Axe de travail N°1 : Les Habitants de la Résidence DEBROU.
- 2) Axe de travail N°2 : Les Familles et les Proches.
- 3) Axe de travail N°3 : Les Professionnels de la Résidence DEBROU.
- 4) Axe de travail N°4 : La Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation des familles et des proches sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie.

Monsieur Le Vice-Président et les membres du Conseil de la Vie Sociale remercient les personnels paramédicaux pour leur professionnalisme et pour la présentation de leurs axes de travail prioritaires.

6- RENOUELEMENT DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE : ÉLECTIONS DES NOUVEAUX MEMBRES EN NOVEMBRE 2025

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que le renouvellement des membres du Conseil de la Vie Sociale se tiendra en 2025, courant novembre.

Monsieur Le Directeur lance un appel à candidatures à l'attention des habitants, des familles et proches et des représentants légaux. Des actions de communication à leurs attentions vont être diffusées prochainement.

7- ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES PRESTATIONS DÉLIVRÉES PAR LA RÉSIDENCE DEBROU

- Évaluation/Certification de la Résidence DEBROU dans le cadre du nouveau dispositif d'évaluation instauré par la Haute Autorité de Santé (HAS) du mercredi 11 juin 2025 au vendredi 13 juin 2025

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la qualité des prestations délivrées par la Résidence DEBROU a fait l'objet d'une évaluation par un organisme extérieur indépendant lors d'une visite, du mercredi 11 juin 2025 au vendredi 13 juin 2025.

La procédure d'évaluation a porté sur la qualité des prestations délivrées aux personnes accompagnées. Les Habitants, Les Professionnels et La Gouvernance ont été interrogés au moyen du référentiel de la Haute Autorité de Santé (HAS).

Pour rappel, le référentiel comprend :

- 139 critères dits « standards » qui correspondent aux attendus de l'évaluation ;
- 18 critères dits « impératifs » qui correspondent à des exigences impliquant la mise en place d'actions spécifiques dans la continuité immédiate de la visite d'évaluation, si elles ne sont pas satisfaites.

À ce jour, Monsieur Le Directeur informe qu'il est toujours dans l'attente du pré-rapport d'évaluation.

Monsieur Le Directeur rappelle que le décret n° 2024-1138 du 4 décembre 2024 fixe les modalités de publication des résultats des évaluations de la qualité des prestations délivrées par les ESMS.

Il précise la forme et le contenu de la publication sous deux formes :

- ✓ Une publication par la Haute autorité de santé (HAS) sur son site internet
- ✓ Un affichage dans les locaux de la Résidence DEBROU ainsi que sur le site internet www.debrou.fr

Monsieur le Vice-président partage son point de vue sur l'évaluation externe et indique qu'il a, tout comme les autres membres du Conseil de la Vie Sociale, été interrogé par l'organisme évaluateur, à qui il a présenté le rapport du Conseil de la Vie Sociale pour l'année 2024.

8- ÉTAT PRÉVISIONNEL DES RECETTES ET DES DÉPENSES 2025 (EPRD 2025) : HÉBERGEMENT PERMANENT/HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

L'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 a été remis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente l'État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) 2025 et fait lecture du rapport de présentation – budget exécutoire 2025.

Monsieur le Vice-Président demande comment s'explique l'écart très important (733 K€) entre le résultat prévisionnel présenté fin 2024 déficitaire de - 416 K€ et celui très excédentaire de +317 € présenté aujourd'hui.

Monsieur le Directeur en donne les principaux éléments, en particulier la subvention de l'ARS qui était inconnue, et l'économie d'énergie de 170 K€.

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur l'EPRD 2025.

Avis n° 2025-010 : EHPAD DEBROU – EPRD 2025

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 010.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-010 est adopté à l'unanimité des membres présents.

9- TARIF DE LA PRESTATION REPAS DU PERSONNEL REVALORISÉ AU 1^{ER} JANVIER 2025

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que suite à la publication URSSAF au 1^{er} janvier 2025, le tarif de la prestation repas du personnel est revalorisé au 1^{er} janvier 2025 :

Tarifs de la prestation repas	Voté à l'unanimité le 17 octobre 2024	Publication URSSAF au 1 ^{er} janvier 2025	Proposé par la Résidence DEBROU le
-------------------------------------	---	--	--

			26 juin 2025
Repas Personnel, Perception	5.40 €	5.45 €	5.45 €

Monsieur Le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le tarif de la prestation repas du personnel revalorisé au 1^{er} janvier 2025.

Avis n° 2025-011 : EHPAD DEBROU – Tarif de la prestation repas du personnel revalorisé au 1er janvier 2025

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 011.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-011 est adopté à l'unanimité des membres présents.

10- CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021-2025 : BILAN DES OBJECTIFS 2024

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce point fera l'objet d'une présentation lors du prochain Conseil de la Vie Sociale du mois d'octobre 2025.

11- INDICATEURS CPOM 2024 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que ce point fera l'objet d'une présentation lors du prochain Conseil de la Vie Sociale du mois d'octobre 2025.

12- RAPPORT MÉDICAL 2024

Monsieur Le Vice-Président donne la parole au Docteur SCHMITT.

Le rapport d'activité médicale 2024 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Le Docteur SCHMITT, Médecin coordonnateur, présente le rapport d'activité médicale 2024 et les grandes statistiques qui en émergent.

Monsieur le Vice-Président fait remarquer le volume (70 pages !) de ce rapport extrêmement complet, et souligne les progrès faits dans beaucoup de domaines depuis 5 ans (escarres, chutes et hospitalisations sur chutes, nombre de grabataires) malgré le nombre quasi-constant des syndromes démentiels, ce qui ne peut que conforter les habitants et leurs familles.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le rapport médical au titre de l'année 2024.

Avis n° 2025-012 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapport d'activité médicale 2024

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025-012.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que, dans le cadre de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, et afin d'assurer la continuité du service public dû auprès de l'ensemble des habitants et du personnel, il mène une démarche active de recrutement d'un nouveau médecin coordonnateur, en prévision du départ à la retraite du Docteur Frédéric SCHMITT le 31/12/2025.

13- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU SERVICE DE PSYCHOLOGIE

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le rapport d'activité 2024 du service de psychologie a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente le rapport d'activité 2024 du service de psychologie et détaille l'organisation et les missions du service de psychologie.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le rapport d'activité 2024 du service de psychologie.

Avis n° 2025-012 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapport d'activité 2024 du service de psychologie

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 012.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

14- RAPPORT D'ACTIVITÉ PASA ET ACCOMPAGNEMENT NON MÉDICAMENTEUX

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le rapport d'activité 2024 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rapport d'activité 2024 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le rapport d'activité 2024 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux.

Avis n° 2025-012 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapport d'activité 2024 PASA et Accompagnement Non Médicamenteux

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 – 012.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

15- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU SERVICE ANIMATION

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le rapport d'activité 2024 du service vie sociale et animation a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente le rapport d'activité 2024 du service vie sociale et animation et détaille l'organisation et les missions dudit service.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le rapport d'activité 2024 du service vie sociale et animation.

Avis n° 2025-012 : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) 2021-2025 : Rapport d'activité 2024 du service vie sociale et animation

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 – 012.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-012 est adopté à l'unanimité des membres présents.

16- RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le rapport d'activité 2024 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur le Vice-Président présente le rapport d'activité 2024 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU. Il procède à la lecture du préambule lequel retrace fidèlement l'activité du Conseil tout au long de l'année 2024 : nouveauté qu'il avait suggérée l'an dernier, car il a plus de chances d'être lu par nos instances tutélaires que le rapport complet...

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le rapport d'activité 2024 du Conseil de la Vie Sociale.

Avis n° 2025-013 : Rapport d'activité 2024 du Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 – 013.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-013 est adopté à l'unanimité des membres présents.

17- RAPPORT D'APPLICATION DU PRINCIPE DE LA LAÏCITÉ AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU – ANNÉE 2024

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU au titre de l'année 2024 a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente le rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU au titre de l'année 2024.

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU au titre de l'année 2024.

Avis n° 2025-014 : Rapport d'application du principe de la laïcité au sein de la Résidence DEBROU au titre de l'année 2024

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 – 014.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-014 est adopté à l'unanimité des membres présents.

18- RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES HABITANTS 2025 ET DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES FAMILLES 2025

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Les résultats de l'enquête de satisfaction à l'attention des habitants et les résultats de l'enquête de satisfaction à l'attention des familles ont été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les résultats de l'enquête de satisfaction à l'attention des Habitants 2025.

Il est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que les habitants répondants à l'enquête expriment une grande satisfaction générale.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les résultats de l'enquête de satisfaction à l'attention des Familles 2025.

Il est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que les familles répondants à l'enquête expriment une grande satisfaction générale.

19- SYNTHÈSE DES ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES DÉCLARÉS AU SEIN DE LA RÉSIDENCE DEBROU – ANNÉE 2024

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des événements indésirables pour l'année 2024 a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale en amont de la réunion, avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la synthèse ci-après présentée a été élaborée à partir des feuilles d'événements indésirables renseignées par l'ensemble du personnel, des habitants, de leurs familles et de leurs proches.

Madame PIRO-MAHÉ ajoute et précise que ce document est également accessible sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Présentation de la synthèse des événements indésirables pour l'année 2024 :
Au total, **598 événements indésirables** ont été recensés, répartis comme suit :

- 146 événements liés à la sécurité des personnes et des biens ;
- 90 événements relatifs aux comportements ;
- 38 événements concernant les prestations hôtelières ;
- 45 événements touchant à la prise en soins des habitants ;
- 14 événements portant sur les droits des habitants ;
- 194 événements liés à des défaillances techniques ;
- 71 événements relevant des risques professionnels ;
- 0 événement concernant la responsabilité sociétale de la Résidence DEBROU.

Madame PIRO-MAHÉ rappelle que ces signalements font l'objet d'un traitement quotidien en réunion de direction, et qu'une réponse personnalisée est systématiquement apportée par Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur souligne l'importance pour chaque membre du personnel, chaque habitant et chaque famille de continuer à signaler tout événement jugé indésirable. Cette démarche contribue directement à l'évolution de la politique de gestion des risques, des investissements, des achats, ainsi qu'à l'amélioration continue des modes opératoires de la Résidence DEBROU. Il rappelle également que la feuille d'événement indésirable constitue le fondement de la politique d'évaluation, de prévention et de gestion des risques de l'établissement.

20- SYNTHÈSE DES SATISFACTIONS, DES PLAINTES, DES OBSERVATIONS ET DES RÉCLAMATIONS DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DES PROCHES – ANNÉE 2024

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Madame PIRO-MAHÉ.

La synthèse des satisfactions, observations, plaintes et réclamations formulées par les habitants, leurs familles et leurs proches au titre de l'année 2024 a été transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale en amont de la réunion, avec la convocation.

Madame PIRO-MAHÉ en présente les principaux éléments.

Au titre de l'année 2024, 56 satisfactions, plaintes, réclamations et observations ont été formulées.

Madame PIRO-MAHÉ précise que chaque satisfaction, plainte, réclamation ou observation fait systématiquement l'objet d'une réponse personnalisée de Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur ajoute que cette synthèse constitue une base essentielle à la poursuite des objectifs de la Résidence DEBROU et à l'amélioration du service dû à nos aînés, et quelle est un outil essentiel pour le pilotage des actions d'amélioration continue de la Résidence DEBROU et pour répondre au mieux aux attentes des habitants et de leurs proches.

Madame PIRO-MAHÉ ajoute et précise que ce document est également accessible sur le site internet de la Résidence DEBROU.

21- CONVENTION CONSTITUTIVE DE GROUPEMENT DE COOPÉRATION SOCIALE ET MÉDICO-SOCIALE « RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS UNIS POUR L'AUTONOMIE ET L'ACCOMPAGNEMENT 37 » DÉSIGNÉ « GCSMS RÉUNIS 37 »

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Le projet de convention constitutive de Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Réseau d'Établissements Unis pour l'Autonomie et l'Accompagnement 37 » a été transmis aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur rappelle que ce projet de convention a été présenté lors de la séance en date du 24 avril 2025.

Monsieur le Directeur souligne que l'essentiel à retenir est que cette démarche prépare le GTCMS (Groupement Territorial de Coopération Sociale et Médico-Sociale).

Monsieur le Vice-Président demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur la convention constitutive de Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Réseau d'Établissements Unis pour l'Autonomie et l'Accompagnement 37 », désigné « GCSMS Réunis 37 ».

Avis n° 2025-015 : Convention constitutive de Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Réseau d'Établissements Unis pour l'Autonomie et l'Accompagnement 37 », désigné « GCSMS Réunis 37 »

Il est procédé au vote de l'avis n° 2025 - 015.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale se prononcent de la manière suivante :

	VOTES CONTRE	ABSTENTIONS	VOTES POUR
REPRÉSENTANTS DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE	0	0	10

L'avis n°2025-015 est adopté à l'unanimité des membres présents.

22- CANDIDATURES DE LA RÉSIDENCE DEBROU AUX APPELS À PROJETS LANCÉS PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ CENTRE-VAL DE LOIRE

Monsieur le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU a déposé sa candidature dans le cadre de deux appels à projets :

- Appel à projet Prévention de la dénutrition des personnes âgées en EHPAD
- Appel à projet Centre de Ressources Territorial Touraine Autonomie Métropole de Tours

23- PLAN NATIONAL CANICULE 2025

Monsieur Le Vice-Président donne la parole à Monsieur Le Directeur.

La note de service n°2025-037 relative au plan canicule 2025 de la Résidence DEBROU a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur informe que le plan canicule de la Résidence DEBROU est effectif depuis le 1^{er} juin 2025 dans le cadre de la veille saisonnière.

Il rappelle que ce plan comporte 4 niveaux de surveillance activés chaque année par les autorités en fonction des températures.

Monsieur Le Directeur informe que des fiches de relevés de température sont mises à disposition de chaque service depuis le 1^{er} juin 2025. Celles-ci sont remplies quotidiennement à des heures fixes dans les pièces à vivre les plus chaudes et dans les salles de restaurant.

Monsieur Le Directeur rappelle que la Résidence DEBROU est dotée de systèmes de climatisation dans chaque salle de restaurant, dans les PASA et dans l'espace vie sociale et animation. Dans les salles de restaurant, des stores sont également installés et peuvent être descendus en tant que de besoin.

Monsieur Le Directeur rappelle que les équipes de soins sont mobilisées et formées pour prévenir les éventuels risques de déshydratation et d'hyperthermie des habitants. Des consignes précises ont été données, avec notamment une organisation du travail spécifique et des tournées boissons.

Monsieur Le Directeur informe que le dispositif interne est renforcé par le recrutement de deux agents canicule à partir du 1^{er} juillet 2025 et jusqu'au 31 août 2025. Ils ont pour mission de s'assurer de la bonne hydratation des habitants régulièrement en réalisant des tournées de boissons, en s'assurant de la disponibilité et de la proximité des verres et pichets d'eau dans chaque logement à disposition des habitants et de vérifier que l'environnement de l'habitant est adapté.

Pour ce qui concerne le pique-nique prévu ce mercredi 25 juin 2025, les prévisions météorologiques annoncent une période de fortes chaleurs, avec un épisode caniculaire. Dans un souci de sécurité et de bien-être pour les habitants, les professionnels, les familles et les proches, Monsieur Le Directeur informe le report de cette journée festive à la rentrée de septembre 2025.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Monsieur Le Vice-Président et Monsieur Le Directeur remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale pour leur collaboration et saluent les habitants, les familles et proches ayant assisté à la séance, puis clôturent la séance à 16H48.

Le Président
du Conseil de la Vie Sociale



J. GIRAULT

Le Vice-Président
du Conseil de la Vie Sociale



D. BOISSAYE

Fait à Joué-lès-Tours le 24 juin 2025